

SNES Congrès de Reims
Intervention au nom du S3 de Lille
Protection sociale

Le texte des rapporteurs, sur la sécurité sociale, est profondément transformé après les débats en commission. Il rappelle qu'elle est « un droit universel assuré par la représentation des assurés sociaux démocratiquement élus ». Le texte dénonce la fiscalisation de la sécu, via la CSG, et il clairement indiqué que le SNES continue de s'y opposer. Ainsi que Grenoble, Versailles, ...le S3 de Lille demande que les rapporteurs aillent jusque au bout et retirent, du projet de texte, les lignes qui maintiennent la possibilité d'y recourir (*au terme du débat général du thème la suppression sera retenue*)

Le S3 de Lille approuve « le mandat d'étude sur le financement de la protection sociale afin d'éclairer le débat et d'aboutir à des positions en connaissance de cause. » Plus précisément, concernant la sécurité sociale, il est nécessaire de reprendre l'initiative et l'action de masse qui n'ont pas été menés depuis de longues années. C'est nécessaire avec l'ensemble du monde du travail et des confédérations. Le SNES peut y contribuer.

Jean-François Larosière

